AVPF
Association pour la Valorisation du Patrimoine Fluvial

Association pour la Valorisation du Patrimoine Fluvial
Mairie de Vallon
Av. Marx Dormoy
03 190 VALLON-EN- SULLY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE de l'AVPF

Le vendredi 30 août 2019 à Vallon-en-Sully

Nous rappelons que cette assemblée fait suite à celle du 17 mai 2019 qui n'a pas pu se dérouler par manque de quorum. En conséquence le quorum n'est pas obligatoire. Cette assemblée concerne l'exercice 2018.

28 adhérents étaient présents ou représentés. En pièce jointe les feuilles d'émargements. 6 adhérents ont donné pouvoir.

Pierre LEMERCIER : Demande à chacun de mettre leurs différents avec les uns et les autres en sourdine, afin que cette assemblée soit constructive et saine, de respecter la prise de paroles des uns et des autres.

Bernard GARSON : Exprime la satisfaction et la fierté de la Communauté de commune Val de Cher (qu'il représente) pour les excellentes journées des 22 et 23 juin pour la mise à l'eau et la bénédiction de la péniche Española, organisées par l'AVPF. Jamais Vallon n'avait vu autant de monde !

Rémy FIAUX, président, ouvre l'Assemblée par la présentation de son compte-rendu moral.

Cette année, ne s'est pas déroulée tout à fait sereinement, dix réunions du CA, une Assemblée générale ordinaire reportée. Trop de freins ont été formulés pour des actions et des choix pourtant nécessaires. Une Assemblée Générale Extraordinaire a permis de reformuler certaines parties des statuts pour tenter de corriger des disfonctionnements, liés notamment à un manque de représentativité du CA.

La péniche a pu être terminée et mise à l'eau, grâce à un comité de pilotage enthousiaste mis sur pied in extremis (une belle équipe d'adhérents motivés), tout cela, il faut le dire, grâce au travail amorcé par les anciens présidents de l'AVPF Jacques EMERY et Evelyne DEGUILHEM. Merci à eux.

Merci également aux pionniers de l'aventure Jean-Christophe ROILETTE, Jean-Claude AUMEUNIER, Jacques LELIEVRE qui n'ont pas cessé d'œuvrer et ont participé au succès des 22-23 juin.

Merci encore à Hervé MORVAN instigateur du projet qui nous a raconté toute l'histoire. Par discrétion, il ne s'est pas manifesté physiquement lors de ces deux grandes journées. Mais qui par échanges de courriers a su exprimer sa satisfaction. Reste une frustration : le rencontrer !

Cette mise à l'eau nous a permis d'avoir de nombreux nouveaux contacts. Par exemple avec le centre Espagnol de Montluçon qui a participé à l'animation de ces 2 journées, ce qui fût un réel plaisir et une expérience à reconduire.

La création du site de l'AVPF, via ASSOCONNECT, et la création d'un compte Facebook ont permis de toucher un maximum de personnes. Nous sommes passés de 25 adhérents à plus de 50 aujourd'hui. Pourquoi pas dans l'avenir 100 voire 200 ! Tout dépendra des projets que nous pourrons réaliser et avec quels partenaires.

Ce logiciel associatif Assoconnect, très complet permet les adhésions en ligne, la gestion des adhérents et de la comptabilité. Soutenu par notre banque le Crédit Agricole, il a un coût minime. Il est vrai par exemple, que 0,25€ sur chaque adhésion en ligne sont retenus. Cependant, l'adhérent reçoit immédiatement par mail, son reçu, et ses coordonnées sont enregistrées dans notre base de données sans aucune intervention et surtout sans erreur. Pour l'AVPF pas de courrier à envoyer, du coup 0,80 cts sont économisés ainsi que des déplacements.

Premier projet : fêter l'an prochain l'anniversaire de cette mise à l'eau.

Pour valoriser l'investissement de cette péniche de plus de 200.000€, des projets sont à élaborer, qu'ils soient patrimoniaux, culturels, ou divertissants (ex : faire naviguer la péniche avec des cyclistes comme force motrice... par le biais d'une motorisation électrique / capteurs solaire)

Pour en arriver là, d'impératives étapes sont à franchir :

- L'expertise de la péniche à flot. (ComCom Val de Cher l'a commandée semble-t-il ?)
- La possibilité d'une navigation douce sur le canal de Berry,
- L'harmonisation des projets entre Val de Cher, la commune de Vallon et AVPF. Nous ressentons bien aujourd'hui l'esquisse d'une vision partagée.

AVPF
Association pour la Valorisation du Patrimoine Fluvial

En 2018, nous avons participé aux journées patrimoine, cette action sera renouvelée cette année.

Pour l'information, en plus du site internet AVPF qui documente et explique l'actualité du canal, chaque vendredi après-midi, une poignée de volontaires se tient à la disposition des passants pour raconter l'histoire et les caractéristiques de notre Española.

Nous sommes en passe de recevoir la subvention départementale de 2500€ qu'avait demandé l'an dernier Jacques EMERY, président du moment ; Jacques EMERY avait également sollicité la Fondation du Patrimoine, qui nous a alloué une subvention de 8000€ pour des dons de 885€. Cette année, nous n'avons pas poursuivi, les conditions étaient trop contraignantes : obtenir 2500€ de dons pour obtenir une subvention du même montant, est une mission quasi impossible.

Nous manquons toujours de personnes plus jeunes parmi nos adhérents et bénévoles.

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité !

Bernard GARSON : Cette mise à l'eau de la péniche a été une très belle fête. Jamais je n'avais vu autant de monde dans le bourg ! Ça nous donne des idées. Merci pour cette belle fête !

PROJETS, présentés par Pierre LEMERCIER :

Les termes de la convention avec Val de Cher, devraient être précisés, prochainement pour une meilleure cohésion des projets.

Suggestion de Bernard GARSON : Val de Cher est favorable à faire d'Española, une « péniche polyvalente ». Par exemple : dans la partie basse de la péniche, installer un diaporama sur des écrans en forme de hublots, avec illusion de navigation. Les sujets ne manquent pas, le canal, ses ouvrages d'art, les points importants du territoire... Rappel Vallon sera à partir de 2020, le point d'entrée dans le Val de Cher sur le tracé « Cœur de France à vélo[2] ». Avec la « Maison de l'itinérance », l'ensemble de l'Allée des Soupirs, la péniche, les bateaux électriques, la guinguette...Vallon sera un pôle d'attraction.

Les Projets proposés par l'AVPF.
Les projets que nous présentons ne pourront se réaliser qu'en concordance et échanges avec de toutes les parties prenantes locales, également en fonction de nos moyens financiers et humains :

- Présence, près de la péniche, (le vendredi après-midi par exemple), pour expliquer son passé,
- Respect du patrimoine fluvial,
- Surélever le plancher dans une zone ½ péniche
- Poser des ducs-d'Albe d'amarrage[1] pour assurer une bonne position de la péniche à quai,
- Aménager les rails devant la péniche
- 2019, participations aux journées patrimoine
- 2020, Anniversaire de la Mise à l'eau, avec spectacle sur l'estrade posée sur les rails, avec les espagnols de Montluçon.
- 2021, un orchestre sur la péniche,
- Animations diverses en collaborations avec d'autres associations vallonnaises,
- A plus long terme, viser la Réhabilitation : de 4 écluses, la Queugne, Nassigny, pont-levis de Davoue, réhabilitation de notre canal de Berry (appui favorable de Val de Cher),
- Terminer l'aménagement de l'Española et NAVIGUER.

Les projets sont adoptés à l'UNANIMITE

AVPF
Association pour la Valorisation du Patrimoine Fluvial

Présentation des résultats financiers des journées des 22-23 juin 2019 par Rémy FIAUX :

Hors équipements péniche, les dépenses de Communication et Publicité sont de 2022,90 €, le coût lié aux animations de 2857,80 €, les achats boissons, restauration sont de 1411,40€ et les objets à la vente de 1334,40 €. Le résultat de ventes est de 4085,80€. (Il reste quelques objets à vendre)

Il s'en dégage une perte de 3541 €.

Il est donné quitus au président concernant Le bilan de ces journées.

RAPPORT FINANCIER DU 15 MAI 2018 AU 31 DECEMBRE 2018 ? Présenté par Jean-Claude AUMEUNIER, trésorier :

Les recettes se montent à 13629,03 €, dont 450 € d'adhésions et 11303,30 € de subventions.

Les dépenses se montent à 6681,96 € dont 1626 € de grutage de la péniche pour la surélever des rails de construction, 140,20€ pour gestion Assoconnect, le reste est principalement de l'achat de matériel et matériaux pour la péniche.

Soldes Caisse et Banque : 6947,07€

Le RAPPORT FINANCIER DE 2018 EST ADOPTE A L'UNANIMITE. Quitus est donné au trésorier Jean-Claude AUMEUNIER pour l'exercice 2018.

Les comptes à ce jour :

Jean-Claude AUMEUNIER, dit qu'ils ne sont pas prêts ! Mais, qu'à ce jour l'association est en déficit de 7734,92€. Il n'a pas pris en compte la subvention départementale de 2500 €.

Il ne sait pas expliquer ce que représente cette somme. Il ne sait pas s'il reste des factures à payer. Il nous signale que les dépenses publicitaires de 2019 se montent à 2022,90€, montant donné dans le résultat financier des 22et 23 juin 2019.

Rémy FIAUX indique que le solde en banque est de 370,95€.

Jean-Claude AUMEUNIER démissionne ce soir du poste de Trésorier.
Jean-Claude MATHE démissionne ce soir du poste de Trésorier adjoint.

RENOUVELLEMENT des MEMBRES du CONSEIL d'ADMINISTRATION :

La procédure de vote à bulletins secrets est décidée.

Scrutateurs : Jean-Christophe ROBERT et Françoise MIARD.

Assesseurs : Pierre LEMERCIER et Arlette KORAKIS.

Nombre de votants : 26 ; suffrages exprimés : 26

Monsieur Daniel TOUSSAINT refuse de participer au vote, car il ne se sent pas écouté, et quitte la salle.

Se présentent et ont obtenu :

Nom	Prénom	Nbre voix
Aumeunier	Jean-Claude	4
Bouvet	Claude	26
Chabeaux	Fernand	26
Chavarot	Sylvie	4
Delahoche	William	26
Fiaux	Rémy	25
Garson	Bernard	de droit
Gillet	Michel	1
Gillet	Brigitte	1
Itard	Daniel	3
Itard	Martine	3
JEANPIERRE-GAIL	Marie-Odile	26
KORAKIS	Arlette	25
Lelièvre	Jacques	25
Lemercier	Pierre	25
Martin	Sylviane	2
Parra- Lebron	Olivier	26
Robert	Jean-Christophe	25
Toussaint	Daniel	1

Sont élus, les 15 personnes suivantes :

NOMS	Prénom	Nbre voix	Elus
Aumeunier	Jean-Claude	4	12
Bouvet	Claude	26	2
Chabeaux	Fernand	26	3
Chavarot	Sylvie	4	13
Delahoche	William	26	4
Fiaux	Rémy	25	7
Garson	Bernard	de droit	1
Itard	Daniel	3	14
Itard	Martine	3	15
JEANPIERRE-GAILIN	Marie-Odile	26	5
KORAKIS	Arlette	25	8
Lelièvre	Jacques	25	9
Lemercier	Pierre	25	10
Parra- Lebron	Olivier	26	6
Robert	Jean-Christophe	25	11

AVPF Association pour la Valorisation du Patrimoine Fluvial

Pierre LEMERCIER annonce les résultats.

Fin de séance à 21h45.

Vallon le 02 septembre 2019

Le rapporteur :

Arlette KORAKIS

Le président :

Rémy FIAUX

1) *Description Duc d'Albe d'amarrage*

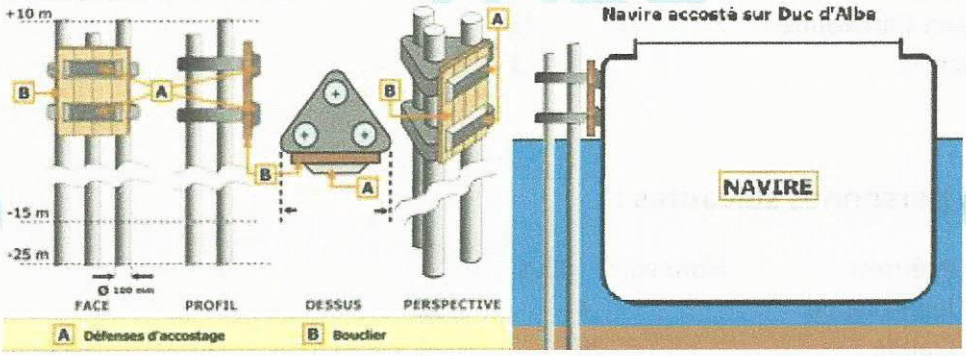

2)